

MALI

Informations générales

Le Mali est un pays aux charmes infinis. Loin des clichés sur l'Afrique qui souffre, vous serez séduits par cette Afrique qui, bien au contraire, marche, cette Afrique en mouvement, berceau de grandes civilisations méconnues, cette Afrique aussi qui se développe et aspire elle aussi à plus de confort matériel. Car pour ce qui est des qualités de cœur, des valeurs humaines, l'Afrique est riche et, au contact des peuples très sympathiques de cette grande région, vous serez vous-mêmes vraisemblablement grandis par une expérience inoubliable.

Nous avons choisi pour vous encadrer de faire appel à des agriculteurs dogons formés au métier de guide. Possédant de solides qualités morales, ils seront chez eux pour vous ouvrir les portes de leur grande famille, vous dévoilant les sentiers secrets connus seulement des enfants du pays, sentiers qui circulent dans les falaises de grès ocre de Bandiagara, à travers les villages aux si célèbres greniers aux toits en forme de chapeau pointu. Sentiers qui, dans les Monts Hombori, s'élèvent au-dessus des étendues infinies de la plaine sahélienne, où vous aurez peut-être la chance d'apercevoir une troupe d'éléphants, l'un des plus impressionnants animaux au monde. Sentiers enfin qui longent les eaux tranquilles du 3^{ème} fleuve d'Afrique, le Niger, où se croisent de grandes pirogues traditionnelles, lourdement chargées de marchandises et de passagers aux "boubous" brodés.

Enfin, tous nos voyages au Mali s'inscrivent pleinement dans le cadre de nos "voyages partage". Une part du prix de votre séjour est reversée à l'association L'Harmattan Solidaire, qui mène là-bas des projets de développement et d'aide humanitaire ; il est le correspondant local, le partenaire et l'ami avec lequel nous travaillons depuis maintenant plus de 8 ans.

Votre équipe d'encadrement vous fera découvrir ces projets et vous aurez vous aussi le sentiment d'avoir donné un coup de main à un pays extrêmement attachant.

REMARQUE VALABLE POUR L'ENSEMBLE DE NOS PROGRAMMES :

Étant donné les spécificités de nos programmes et en fonction selon le cas, des horaires définitifs d'avion, de la météorologie, des hauteurs d'eau sur les fleuves Niger et Bani, du déplacement des éléphants et des impondérables humains et techniques inhérents à nos voyages, nous pourrions être amenés, en cas de nécessité, à effectuer des changements d'itinéraires ou de prestation.

AÉRIEN :

Les vols entre PARIS et MOPTI se font à bord de charters (Airbus 321 en principe) affrétés auprès de la Compagnie AIR MEDITERRANEE.

Envol de Paris prévu dans la nuit de dimanche à lundi ; convocation à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle vers 23h30 le dimanche. Arrivée le lundi dans la matinée à Mopti.

Pour le retour, il est prévu un envol dans la matinée et arrivée à Paris le lundi en milieu ou fin d'après-midi (4 h 30 de vol). Bien entendu, il s'agit d'un plan de vol prévisionnel ; une convocation détaillée vous parviendra une huitaine de jours avant le départ.

IMPORTANT : merci de nous indiquer un N° de téléphone où nous pourrions vous joindre jusqu'au moment du départ (en cas de modification de dernière minute du plan de vol).

Quelle que soit la nature du vol, le contrat qui lie les transporteurs aériens avec leurs clients est régi par la convention internationale de Varsovie (reproduite sur les billets d'avion). En voici un extrait :

“ Article 9 : le transporteur s'engage à faire de son mieux pour transporter le passager et les bagages avec une diligence raisonnable. Les heures indiquées sur les horaires ou ailleurs ne sont pas garanties et ne font pas partie du présent contrat. Le transporteur peut, sans préavis, se substituer d'autres transporteurs, utiliser d'autres avions ; il peut modifier ou supprimer les escales prévues sur le billet en cas de nécessité. Les horaires peuvent être modifiés sans préavis. Le transporteur n'assume aucune responsabilité pour les correspondances”.

Il est évident que nous ne pouvons que nous soumettre à cette convention. De ce fait, si votre voyage est modifié du fait de perturbations du trafic aérien, nous ne pourrions être tenus pour responsables, et les éventuels frais en résultant seraient à votre charge.

RENDEZ-VOUS :

Vous recevrez, huit jours avant votre départ, une convocation vous indiquant avec précision le lieu et l'heure du rendez-vous, et comment vous rendre à l'aéroport. Les billets vous seront soit envoyés, soit remis à l'aéroport.

Attention : si vous devez prendre le train pour vous rendre à l'aéroport, attendez que le séjour soit confirmé (c'est à dire à trois semaines du départ) pour prendre votre billet, et nous vous déconseillons certains billets qui ne sont ni remboursables ni échangeables.

FORMALITÉS - VISA :

- Pièce d'identité :

Passeport en cours de validité et valable 6 mois après la date de retour.

- Visa :

- Arrivée à l'aéroport de Mopti :

Votre visa peut être obtenu sur place, à votre arrivée à l'aéroport. Prévoir en plus de votre passeport et de la fiche de débarquement dûment complétée, 1 photo d'identité et 15.000 Fcfa (ou 30 €). Vous pourrez faire le change à la sortie de la salle d'arrivée, en laissant votre passeport en garantie, soit auprès des représentations bancaires parfois présentes, soit auprès de votre guide qui vous attend à la sortie de la salle. Il est aussi possible de régler en euros, mais il coûte moins cher en payant en Fcfa.

- Arrivée dans les autres aéroports :

Vous pouvez obtenir votre visa auprès du Consulat du Mali à Paris. Votre dossier complet doit comporter :

- votre passeport,
- 2 photos d'identité,
- un chèque à partir de 35 € environ (appeler le Consulat),
- un formulaire de demande de visa dûment rempli et signé.

Adresser votre dossier au Consulat du Mali : 64 rue Pelleport - 75020 PARIS - Tél. 01 48 07 85 85.

- Vaccination Fièvre Jaune :

Elle est **obligatoire** et doit figurer sur un carnet international de vaccination. Un traitement anti-paludéen est par ailleurs fortement recommandé.

BUDGET ET CHANGE :

- Monnaie locale : le Franc CFA.

- Taux : 1 € = 655,957 FCFA ou si vous préférez, 1 FF = 100 FCFA ou encore 1 ancien franc = 1 franc CFA

Pour des raisons pratiques, le change est réalisé auprès de gros commerçants en ville (ou lorsque cela est possible, au moment du pot d'accueil, par notre correspondant local). Prévoyez des grosses coupures (de 50 ou 100 €) dont le taux de change est plus favorable. Vous payerez donc vos achats en francs CFA.

Exceptionnellement, en dépannage, il est aussi possible de payer directement en euros (mais uniquement avec des billets).

Cartes de crédit, chéquiers et travellers sont quasi inutilisables dans le pays (services bancaires excessivement rares, lents et chers, horaires d'ouverture peu étendus...).

A savoir : il existe, surtout dans les petits villages de brousse, de réelles difficultés à se procurer de la monnaie. Étonnamment, les billets de 1.000 et 2.000 Fcfa, mais aussi des pièces, font parfois défauts. Pour les petites dépenses (le soda à l'arrivée à l'étape du soir par exemple), nous vous conseillons vivement de constituer dès le premier jour une petite caisse commune pour le groupe, sous peine de connaître quelques embarras à répétition au moment des paiements.

Au moment de l'achat, le marchandage est de rigueur. Il n'y a pas vraiment de règles précises. Les "premiers prix" annoncés sont parfois fantaisistes. Revenu à des niveaux raisonnables, vous pouvez en général diviser par 2 ou 3 la somme demandée pour obtenir un prix "réel" approximatif. Vous pouvez aussi évaluer le prix de l'objet en le convertissant en journée de travail (1 journée = au minimum 1.000 Fcfa pour un manœuvre). Ceci étant dit, les maliens restent de redoutables commerçants...

Il existe souvent un "prix touriste", même pour des petites choses. Pour éviter de vous faire avoir et limiter la hausse des prix (y compris pour les maliens eux-mêmes), nous vous recommandons de demander discrètement à votre guide (et en l'absence du commerçant s'entend) le prix approximatif de l'objet désiré avant de l'acheter. Ayez conscience qu'une différence de prix minime pour nous peut devenir conséquente dans le contexte malien.

Sur place, au total, prévoir un maximum d'environ 20 € pour les pourboires puis au moins 30 € par semaine de dépenses diverses (boissons et autres petites dépenses incontournables), davantage si vous comptez acheter de l'artisanat (et il y en a !), soit 60 € pour 8 jours. Mais nous avons connu des participants à nos voyages qui se sont très bien débrouillés avec bien moins...

N'oubliez pas de remercier vos chauffeurs, ou vos piroguiers... et leurs jeunes apprentis, parfois oubliés au moment de la remise des pourboires, au contraire de vos guides ou cuisiniers.

L'ESPRIT DE CE VOYAGE :

Nous ne dirons jamais assez que ce que nous proposons au Mali s'adresse à des randonneurs non débutants ayant un esprit "robinson/routard" développé, privilégiant la valeur des rencontres, des paysages, d'un total dépaysement... plutôt que la qualité des éléments matériels d'un voyage.

Il faut accepter par avance que ceux qui auront en charge votre randonnée aient des notions de confort ou encore de temps fort différentes de la nôtre, qu'ils mangent toute l'année des aliments simples et répétitifs, que les improvisations font partie d'un art de vivre etc... En bref, que la culture et donc les valeurs, les priorités de là-bas sont fort différentes des nôtres ici... Ce sera à vous de vous adapter.

On ne peut vouloir vivre fortement quelque chose de "différent", vivre au plus près des gens par exemple, et conserver tous les avantages de sa vie habituelle. On doit savoir se contenter d'une toilette très sommaire pendant plusieurs jours. Une douche dans le désert, au-delà du fait que ce n'est pas envisageable, aurait quelque-chose de très inconvenant dans un milieu où l'eau manque dramatiquement.

Ne jamais oublier que vous êtes dans un pays qui manque de tout, un pays où rien n'est simple, un pays dont vos hôtes feront tout pour vous éviter ses désagréments. Tout ce qui est prévu ne le sera pas au pied de la lettre, ou plutôt le sera mais autrement, par d'autres voies...

La recherche de la vie naturelle en plein-air doit vous inciter à accepter les conditions spartiates de nos "bivouacs", et de ne pas vous attacher à une notion traditionnelle de confort. La nature sera toujours présente et nous en subissons les lois.

Nous avons tout prévu : les détails techniques, les équipements, mais bien vivre le voyage dépend surtout des participants eux-mêmes, de l'atmosphère de cordialité qu'ils sauront faire régner entre eux et ceux qui seront chargés de leur séjour. Pour cela, il est nécessaire de faire preuve de compréhension, d'esprit d'équipe et d'avoir un minimum de sens d'adaptation.

Étant donné les spécificités de nos programmes, vous devez savoir que nous pourrions être amenés, en cas de nécessité, à effectuer des changements d'itinéraire et de programme en fonction de la météorologie et des impondérables humains et techniques inhérents à nos voyages.

Notre souci constant sera de respecter les hommes et la nature. Nous vous demandons d'y contribuer en suivant nos conseils, plus particulièrement lorsque nous serons en contact avec les populations locales.

NIVEAU :

Marches de 4 à 6 heures par jour avec des dénivelées positives n'excédant pas 400 mètres.

Progression sur sentier ou sur piste, parfois dans les éboulis. Pas de difficulté particulière si ce n'est la chaleur.

GROUPE ET ENCADREMENT :

Toute l'équipe d'encadrement, guides mais aussi âniers, cuisiniers, piroguiers... sera malienne, plus ou moins "professionnelle" mais toujours formidablement chaleureuse et conviviale, extraordinairement attentive à vous, ce qui compensera bien des "improvisations".

Nos correspondants locaux, Moïse Témé, dogon et malien, et Yannick Salaün, français installé sur place depuis 8 ans, assureront avec d'autres membres de l'équipe la logistique sur place et seront aussi responsables des projets de développement.

Enfin, tous les guides et cuisiniers ainsi que leurs aides possèdent le Brevet de Secouriste.

VOL ET SÉCURITÉ :

Pour le voyageur, le Mali possède la qualité rare d'être un pays très sûr aux populations extrêmement accueillantes. Sans évidemment tenter le diable, vous pouvez, spécialement en brousse, laisser vos affaires sans surveillance en étant certains que personne n'y touchera. Les affaires oubliées sont presque toujours retrouvées, même plusieurs semaines après. C'est pour dire...

L'EAU :

Elle ne manque pas, mais demande toujours quelques efforts pour la puiser. Cela constitue d'ailleurs parfois un travail qui est rémunéré. Cependant, il convient de l'économiser par sagesse et responsabilité. La plupart du temps, elle provient de puits ou de forages profonds. Dans ce dernier, sa qualité sanitaire est généralement bonne. Cependant, même avec des eaux en principe "potables", vous devrez désinfecter votre eau avec un produit type Micropur (voir plus loin "Conseils sanitaires"), simplement parce que sans traitement, son stockage dans votre gourde peut la rendre impropre à la consommation.

LA NOURRITURE :

Compte tenu du climat et des itinéraires, il est rarement possible de se procurer et de conserver des légumes et des fruits frais en quantité suffisante pour un groupe (par exemple, la plupart du temps, les bananes que vous mangerez proviennent de la région de Sikasso, à plus de 800 km de Mopti).

Dans les coulisses de la logistique, votre équipe malienne fournit parfois des efforts importants pour dénicher une orange pour le déjeuner ou du poisson pour le repas du soir. Malgré cela il peut manquer un "élément" à votre repas. Les menus sont donc dans tous les cas simples et sans imagination excessive, mais les repas s'adapteront le mieux possible au climat et à la vie itinérante.

Vous pourrez, si vous le souhaitez (et nous vous le conseillons), compléter par quelques aliments énergétiques apportés de France dans vos bagages (barres de céréales, fruits secs, biscuits...). Si finalement vous ne les consommez pas, vous pourrez au moment de votre départ, les laisser aux membres de votre équipe qui les adorent !

Certains pensent qu'il faudrait "manger local", manger comme les Dogons par exemple. C'est là une épreuve que nous n'envisageons pas de vous imposer... Mais une dégustation de tô (l'aliment de base d'une bonne partie de cette région d'Afrique et plus précisément du pays dogon) ne se refuse pas...

Nous essayons, chaque fois que cela est possible, d'utiliser certains aliments de base produits localement comme des salades ou des oignons, des haricots rouges, du mil, des mangues, un pain...

Vous pouvez consommer sans retenue les légumes ou fruits frais crus qui vous seront servis dans le cadre de notre organisation : ils ont été désinfectés dans des bains de permanganate ou d'eau de javel.

Enfin, excepté lors de la plupart des escales dans les villes, ce sont des cuisiniers (assistés de leurs aides pendant les journées de randonnée en pays dogon et quand le groupe dépasse les 4 participants) qui prépareront vos repas. Ils sont régulièrement formés par nos soins à ce travail.

L'HÉBERGEMENT :

Bivouac : (sur le fleuve ou dans le Gourma) : moustiquaires fournies sur le fleuve, ainsi que matelas en mousse. Douche possible en fonction des ressources en eau.

Campement : un campement est une structure d'accueil touristique sommaire qui possède au minimum une grande paillette pour les repas ou faire la sieste, d'un coin douche (un seau d'eau et un gobelet permettent de s'asperger) et de toilettes sommaires. Nattes et matelas en mousse sont fournis.

Chez l'habitant : nous dormons sur les terrasses des maisons de la famille, avec nattes et matelas. Un coin douche (seau d'eau et gobelet également fournis) et toilettes sommaires ont été aménagés.

Hôtel ou chambre d'hôte : chambre ventilée dans des établissements simples. Dans tous les cas, le nombre de structures hôtelières (et donc le choix) est limité.

Auberge : même caractéristique que ci-dessus, en plus simple. Ne possède pas toujours d'électricité donc sans ventilation. À peu près partout, nous pouvons dormir sur les terrasses des bâtiments.

LE PORTAGE DE VOS SACS :

Il est réalisé par des porteurs, des véhicules, des pirogues, ou encore des ânes. Donc très peu par vous-même et dans tous les cas laissé à l'initiative des équipes locales.

Certains pensent que faire appel à des porteurs constitue une exploitation éhontée de l'être humain. Dans des pays où la marche à pied est le mode traditionnel de transport, le portage est naturel et constitue en plus un revenu non négligeable pour ceux qui le réalisent. Pensez aussi qu'en Europe, certains refuges se font toujours en partie ravitailler à dos d'homme.

De plus, en Afrique, depuis des temps immémoriaux, le mode de portage traditionnel des bagages utilise le sommet de la tête comme point d'appui de la charge (comme par exemple le front et le dos pour les sherpas).

Vous le verrez là-bas, tout le monde peut porter presque tout sur le crâne, de la bassine remplie d'une quinzaine de poulets au fagot de bois ! Réalisée avec des charges raisonnables (mais de toute façon toujours impressionnantes et en tout cas trop importantes pour nos pauvres nuques d'européens !), cette technique de portage ne présente aucun danger pour la santé. Sachez enfin que les enfants connaissent un apprentissage progressif à ce mode de portage.

Cependant, nous interdisons que des enfants de moins de 14 ans portent votre matériel. Si vous constatez de telles pratiques (exceptionnelles finalement après des années de sensibilisation des équipes d'encadrement), merci de le signaler à votre guide ou à notre correspondant local.

VOS BAGAGES :

- Il est vivement conseillé d'utiliser un grand sac de voyage (ou sac-à-dos) souple et robuste. Il faut absolument bannir les valises, qui ne sont pas du tout adaptées pour ce type de voyage. Vous ferez en sorte que ce grand sac soit votre unique bagage (sauf bagage à main, voir plus loin), qu'il contienne tout ce dont vous aurez besoin pendant votre randonnée.

Il ne devrait pas dépasser un poids de 10 à 12 kg (d'autant plus qu'il sera parfois porté à "tête" d'homme). Pensez aussi que plus l'avion est chargé, plus il consomme de carburant...

- Par ailleurs, prévoyez un petit sac à dos "journée" de 30 ou 35 litres, qui s'avérera très utile pendant le voyage comme bagage à main et pendant la randonnée pour y mettre tout ce dont vous aurez besoin dans la journée.

- Toute l'année un sac de couchage mi-saison est suffisant... et nécessaire. Prévoir que de juillet (dès la première pluie en fait) à février, les nuits peuvent connaître une certaine fraîcheur. De novembre à février, sur le fleuve entre Djenné, Mopti et Tombouctou et dans le Nord du pays, elles peuvent devenir carrément froides, spécialement en décembre et janvier.

- Pour la journée, vêtements légers en évitant le synthétique (le coton est idéal) et si possible de couleur claire mais... peu salissante ! Bannir shorts (réservés aux enfants ou... aux touristes !), jupes ultra courtes et pantalons moulants qui ne sont ni de mise, ni adaptés dans ce pays. Les Africains sont très pudiques et il est de mauvais ton d'être jambes nues même si on peut être torse nu...

Pour mieux lutter contre la déshydratation, préférez des vêtements amples et qui recouvrent la peau.

- D'octobre à mars, si vous participez à un voyage contenant plusieurs nuits sur le fleuve, prévoir des vêtements chauds : les nuits et les matinées peuvent être froides, et le déplacement de la pirogue renforce cette sensation. Anoraks, bonnet et gants ne sont pas superflus.

- Couvre chef (chapeau coton, chèche local), lunettes de soleil (avec protections latérales si vous en possédez dans le cas (rare) de vent fort soulevant la poussière), crème solaire haute protection et stick hydratant pour les lèvres.

- Chaussures de randonnées légères et montantes, à semelles semi-rigides ou baskets de "trails" si vous en avez l'habitude et si vous êtes entraînés à la marche en terrain varié. Éviter absolument les chaussures neuves non rodées, parfois synonymes d'ampoules. Et sandalettes pour le soir. De plus, des tongues en plastique sont fort utiles pour se doucher sur certains sols. Vous pourrez facilement en trouver au Mali le jour de votre arrivée.

- Pour l'eau, avoir au minimum une gourde d'au moins un litre, plus une bouteille plastique ayant contenu une boisson gazeuse (non cassable). Vous aurez ainsi une réserve suffisante, consommant l'eau de l'une des gourdes pendant que l'autre est en cours de traitement (voir plus loin "conseils sanitaires").

- Couteau multi-usages (à placer au moment du trajet aérien dans votre bagage de soute comme tout autre objet pouvant blesser), une lampe de poche avec piles (ou mieux lampe frontale).

- Papier hygiénique à brûler en saison des pluies (rajoutez un briquet alors) ou à enterrer en saison sèche. L'aridité du climat rend les risques d'incendie très réels, notamment dans les zones herbeuses qui, dans l'immense majorité des cas, constituent des pâturages pour les éleveurs. Soyez vigilants.

Votre pharmacie :

- une pharmacie personnelle comprenant : un antalgique, un anti-inflammatoire (comprimés et gel), un antibiotique à large spectre, un antispasmodique, un anti-diarrhéique, un antiseptique intestinal, un anti-vomitif, des pansements et double-peau, des compresses, une bande adhésive, du stérilstrip et du tulle gras, un antiseptique, crème solaire haute protection et Biafine, des pastilles pour purifier l'eau.
- en complément : collyre, répulsif contre les moustiques, pince à épiler, somnifère léger, veinotonique et vos médicaments personnels habituels.

Le dernier jour, les médicaments non utilisés pourront être déposés dans les mains de votre guide qui se chargera de les déposer dans les dispensaires. Vous devez prohiber tout don effectué directement à la population (même de produits apparemment inoffensifs comme du paracétamol - Voir plus bas "Tourisme et pollutions").

CONSEILS SANITAIRES :

Ce qui est obligatoire : Vaccination contre la FIEVRE JAUNE.

Cette vaccination doit être faite **au moins dix jours avant le départ** ; elle est valable pour dix ans et doit figurer sur un certificat de vaccination international (qui vous sera remis au moment de la vaccination). Cette vaccination doit être faite dans un centre agréé (il y en a dans toutes les grandes villes françaises).

Ce qui est fortement conseillé :

- Une protection contre le PALUDISME (qui est une maladie qui peut être mortelle). Pour cette protection, nous conseillons un traitement avec un médicament nommé SAVARINE. Il s'agit de comprimés à prendre à raison d'un par jour (de préférence au cours du repas de midi), à heure fixe dès la veille du départ et pendant quatre semaines après le retour. Cette maladie est véhiculée par les moustiques. Il existe, sur place ou en France, des curatifs efficaces.

- Une protection contre les piqûres d'anophèles et de moustiques (excepté à l'intérieur de certaines habitations, ces insectes ne sont actifs que le soir et la nuit) en se protégeant dès le coucher du soleil avec un répulsif efficace. Nous conseillons INSECT ECRAN PEAU, à défaut PREVIPIQ ou encore 5/5 SPÉCIAL TROPIC. Ces produits sont en vente dans les pharmacies. Ceci étant dit, de décembre à juin, ces petits insectes piqueurs ne sont pas aussi nombreux que certains le pensent, et ceci pour cause de saison sèche.

- Le Mali est un pays au climat sec. Nos organismes européens peuvent facilement s'adapter à ce type de climat à condition de BOIRE en quantité suffisante. Penser que les trajets aériens et routiers sont cause de déshydratation, d'autant plus insidieuse que l'on ne s'en aperçoit pas. Quelle quantité boire ? À titre d'exemple, on peut boire en une journée de marche plus de 6 litres d'eau dont la plus grande partie est perdue en transpiration. Si vous buvez trop, vous transpirez davantage. Alors que si vous ne buvez pas suffisamment vous pouvez connaître fatigue musculaire, crampes, infections urinaires ou tendinites. C'est ennuyeux alors qu'il est relativement facile de l'éviter. Pensez aussi que si l'on se déshydrate rapidement, la réhydratation demande du temps. En résumé, buvez souvent et en quantité !

- Pour désinfecter l'eau ou par sécurité avec de l'eau "en principe potable" (l'eau des villes est chlorée, celle des forages profonds est a priori potable en l'état, on se méfie beaucoup plus de celles des puits ouverts), prévoir des cachets de MICROPUR (il en existe plusieurs sortes avec des temps de purification plus ou moins longs). À défaut HYDROCLONAZONE (qui a un fort goût de chlore...). Respectez impérativement leur mode d'emploi, notamment les temps de contact.

Il existe également des petits filtres gourdes individuels (type Katadyne) pratiques mais peu économiques. Voir boutiques spécialisées (Vieux campeurs...).

En faisant attention, vous n'aurez aucun problème de santé avec l'eau.

- Prévoir cependant d'éventuels ennuis gastriques (rares finalement) en ayant avec soi IMMIDIUM + ERCEFURYL ou leur générique (à prendre en association en cas de diarrhée). Une boîte de chaque est suffisante + Ultra levure en gélule.

Ce que vous pouvez aussi prévoir :

De la BISEPTINE, pulvérisateur antiseptique. Vérifiez où vous en êtes de vos vaccinations D.T. POLIO.

PHOTO :

Le pays est photogénique... On se régale avec des paysages d'une grande beauté. En extérieur, les luminosités sont les plus belles le matin et en fin d'après-midi. Attention, en milieu de journée il y a souvent trop de lumière et les photos sont parfois surexposées.

Des pellicules de 100 ASA conviennent. Le sable peut être redoutable pour votre appareil : pensez à l'enfermer dans un sac étanche, type sac de congélation.

D'une personne à l'autre, les maliens réagissent différemment à la vue de l'objectif. Par principe, vous ferez en sorte d'avoir l'accord de votre "sujet". Vous obtiendrez une réponse favorable d'autant plus facilement que la personne est "proche de vous" : elle fait partie de nos équipes ou vous avez au préalable passé un moment ensemble, ou elle connaît bien votre guide et se plie volontiers à une séance de poses. N'hésitez pas à faire appel au talent de négociateur de votre guide pour vous aider, sans lui demander... l'impossible !

Certains locaux demandent à être payés pour accepter d'être photographiés ou pour que l'on prenne en photo leur village... Nous ne sommes pas favorables à ce type d'"échange" vite répétitif et rarement justifié, et laissons dans tous les cas ces demandes de rémunération à votre libre appréciation.

Enfin, nous sommes en Afrique, les fonctionnaires peuvent être (plus que) tatillons : ne pas photographier les bâtiments publics (poste de police sur la route par exemple).

VOYAGES ET POLLUTIONS :

Nous savons que le tourisme peut être la cause de pollutions des sites, mais également, et de manière plus insidieuse, cause de profondes et irréversibles modifications des sociétés qui nous accueillent... Voici ci-dessous quelques indications afin de mieux respecter la Nature, mais également ses Hommes et éviter ce que nous appelons les mauvaises bonnes actions.

Charité et mains tendues : ne donnez pas de cadeaux aux enfants.

Respectez la dignité humaine.

Si les enfants tendent la main pour mendier, au moins dans cette partie d'Afrique et spécialement en brousse, ce n'est pas qu'ils manquent de tout, mais parce que des touristes moins conscients leur ont donné cette habitude alors qu'ils ne demandaient rien. Le plus grand service que vous pourrez leur rendre est de ne distribuer ni stylos, ni bonbons, ni pièces de monnaie... Ici au Mali, comme dans d'autres pays économiquement pauvres, nous faisons le même constat : donner, c'est inciter les enfants à faire la manche, à désertir l'école. À ce jeu, ils gagnent plus que leurs parents, finissent par ne plus les respecter, fait extrêmement destructeur pour la société africaine.

Un simple crayon Bic dans un village perdu du plateau dogon est un cadeau merveilleux qui corrompt très vite les esprits. Imaginez un moment ce qui se passerait si des touristes à la peau noire distribuaient des jeux électroniques aux enfants des quartiers défavorisés des banlieues de l'Occident... et que cela se répète plusieurs fois par jour...

Et puis les gosses grandissent, le sourire ne fait plus recette, et alors parfois, ils rackettent les plus petits, agressent les touristes qui ne donnent pas... Vous pensez que nous exagérons ? Malheureusement, nous en avons fait directement l'expérience...

Et puis, les cahiers et les stylos ne manquent pas dans le pays. Techniquement, ils sont adaptés aux pays chauds (les stylos européens ne résistent pas longtemps au climat), et avec la même somme d'argent vous en achèteriez des quantités bien plus importantes dans le pays, tout en favorisant l'économie locale.

Si ce désir de donner des petits cadeaux vous est irrésistible, nous vous conseillerons d'effectuer vos dons plutôt aux écoles, à des communautés, à des responsables ou aux personnes avec lesquelles vous avez été en rapport pendant plusieurs jours comme votre guide qui les déposera dans la structure appropriée.

Et vous pouvez donner à profusion poignées de mains, sourires, paroles...

Médecine et soins : vous devez prohiber tout soin direct à la population.

Il est fréquent d'être sollicité pour des soins médicaux (médicaments pour le mal de tête, mal de ventre mais aussi pour de vilaines plaies infectées...). Seul un thérapeute africain, pouvant assurer un diagnostic et un suivi médical, peut répondre à cette demande. Il est prudent de s'abstenir absolument de toute distribution de médicaments. Un "Doliprane" fait certes descendre la température mais il peut aussi retarder la visite au dispensaire d'un enfant impaludé. Ce qui peut avoir des conséquences dramatiques.

Enfin, en cas de décès de la personne qui aura reçu votre don, votre guide pourrait connaître, après votre départ, de graves problèmes.

Par contre, sachez dire que vous n'êtes pas docteur, que vos médicaments vous sont nécessaires, et incitez le malade à se rendre dans un dispensaire où il recevra les soins adaptés. Ce qui est en fait la seule chose à faire.

Au contraire d'autres pays, le Mali ne manque pas de médicaments, mais à vrai dire les structures de santé sont récentes et les bonnes habitudes pas vraiment encore bien prises. La visite au dispensaire est souvent beaucoup trop tardive (comme parfois en Occident d'ailleurs). On met en avant le manque de moyens. C'est en partie vrai. Mais cela n'explique pas tout : une famille africaine, c'est souvent une bonne trentaine de personnes et la solidarité dans ces cas-là joue facilement. Et les médicaments sont largement subventionnés donc généralement à la portée de tous.

Pensez enfin que, lorsqu'ils sont périmés, la destruction de ces médicaments qui contiennent parfois des produits toxiques ne peut être réalisée que dans des conditions adaptées.

Déchets : ne laissez pas de traces de votre passage.

Vous veillerez à détruire ou remporter en France vos déchets : papiers, sacs plastiques, emballages... Les piles usagées de type alcalines sont redoutables pour l'environnement (elles sont heureusement rares en Afrique car trop onéreuses et sont généralement remplacées par des piles salines, nettement moins toxiques). Elles trouveront facilement une petite place dans votre bagage de retour pour la France. Privilégiez l'usage des piles sans métaux lourds (tels que mercure, cadmium...) ou des batteries rechargeables.

N'oubliez pas d'enterrer suffisamment les papiers hygiéniques et les "kleenex", afin d'éviter que les petites feuilles roses ou blanches volent au vent et ne balisent les sentiers. Il est également possible de les brûler mais cette solution est à bannir dans le cas de risque d'incendie, notamment sur les zones de pâturage où l'herbe sèche peut s'enflammer de manière extrêmement rapide.

Sachez aussi que la culture du pays fait que l'on ne brûle jamais de déchets dans le feu qui sert à cuire les repas.

La déforestation est un drame écologique et économique pour la région que vous traverserez. Même si les randonnées n'en sont pas les agents principaux, l'utilisation du bois pour la cuisine sur les circuits touristiques contribue au déboisement. Limitez votre consommation, oubliez les feux de camp "de pyromane" sympathiques mais destructeurs. De notre côté, nous fournissons à nos équipes des gazinières.

Yaka, yapuka et yfoke : les conseillers ne sont pas les payeurs.

Une tendance (qui part d'un bon sentiment) de certains occidentaux en voyage dans des pays économiquement peu développés est de vouloir donner des conseils aux locaux pour améliorer leurs conditions de vie : "vous devriez faire une route, faire pousser des tomates plus grosses, installer une pompe solaire...". On ne s'en rend pas toujours compte, mais ces propositions sont rarement adaptées aux besoins réels des populations ou à leurs moyens. Et puis imaginez les des guides ou les piroguiers encadrant chaque semaine de nouveaux groupes... et qui entendent souvent les mêmes paroles. Un peu d'humilité et de retenue parfois...

PARTICIPATION AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT :

Parce que le Mali fait partie des pays les plus pauvres de la planète, et parce que nous disposons de moyens humains, financiers et logistiques, il nous est paru possible, en plus de notre activité de concepteurs de voyages, de nous investir dans un travail de développement que l'on pourrait qualifier de "solidaire". Ces actions sont réalisées avec notre partenaire malien : L'Harmattan Solidaire. Ce travail a pris deux axes bien distincts.

Le premier axe consiste à organiser notre activité afin qu'elle s'inscrive dans une démarche plus cohérente vis-à-vis de préoccupations d'ordre éthique, social, écologique ou économique.

Concernant le personnel embauché, nous recrutons en brousse afin de limiter l'exode rural, les rémunérations sont cohérentes au regard du niveau de vie du pays. En cas de maladie, nous assurons le remboursement des frais médicaux des membres de nos équipes et de leur famille directe. Plusieurs formations ont été réalisées et nous nous sommes engagés dans une démarche de formation permanente. Enfin, la gestion est aussi participative que possible.

Du point de vue économique et matériel, les denrées alimentaires sont achetées au plus près de leur lieu de consommation (épiceries du pays dogon par exemple plutôt que grossistes citadins) ; nous évitons les intermédiaires, tentons que nos sous-traitants payent convenablement leur propre personnel.

Nous vous proposons également de ne pas effectuer de dons ou de soins "sauvages", ou encore de remporter en Europe vos déchets (voir plus haut).

Tout cela constitue des exemples concrets de choix dans l'organisation de notre activité, en contradiction parfois avec des critères de rentabilité économique.

Et puis, il a été décidé de réaliser plus que cela, de s'investir dans un travail de développement encore plus solidaire, débordant même parfois sur un travail humanitaire. C'est le deuxième axe de notre intervention.

Notre action principale consiste à proposer à des communautés villageoises de construire leur propre campement d'accueil touristique qui, à terme, leur appartient et qu'elles gèrent en autonomie. La population fournit la main d'œuvre, nous finançons l'achat d'une partie des matériaux. Dès l'existence d'une structure minimale, nous nous engageons à utiliser cet équipement dans le cadre de nos séjours, payant les nuitées comme n'importe quel autre client. A ce jour, 7 campements de ce type ont été construits (à Yendouma-Sogol, Youga Piri, Atô, Damassongo, Kamellou, Irébane, Owa) et sont opérationnels. Un nouveau campement est en cours de réalisation à Perguessey, à l'intérieur du plateau dogon. Et nous prospectons actuellement dans le Nord du plateau.

Après 8 ans de fonctionnement, nous constatons que "cela fonctionne" : le revenu est bien reversé dans la caisse du village (ou du quartier) et permet de payer par exemple la réparation d'une pompe à eau, de compléter le salaire d'un instituteur. Nous tentons maintenant d'améliorer la qualité de ces petits hébergements, par la formation des Comités de Gestion et des gérants.

D'autres petits projets sont engagés. En voici un aperçu :

- accord de microcrédits pour la création d'activités génératrices de revenu (fours à pain, débit de boisson, confiturière, commerce de mil...) ; si nécessaire, formation des porteurs de projet et suivi.

- aides ponctuelles en équipement pour des écoles (clôture, éclairage d'une salle de classe pour délivrer des cours du soir...) et organisation des dons que certains d'entre vous font (évitez d'amener stylos ou cahiers, de meilleur marché au Mali et tout à fait abordable pour la bourse des parents).

- appui logistique et financier pour des porteurs de maladies graves. La demande est énorme et nos moyens bien limités. Mais nous avons un jour voulu "faire quelque chose", simplement parce que nous avons tout de même les moyens d'aider un petit peu à soulager la souffrance humaine. Pour être sélectionnée, la personne doit être gravement malade, avoir auparavant cherché à guérir par elle-même, être issue d'une famille peu fortunée. Une participation même symbolique est demandée aux malades. À ce jour, 6 personnes ont pu profiter (ou profite encore) de notre aide. Cela peut paraître peu, c'est vrai, mais la plupart de ces actions sont grandes consommatrices de temps et surtout d'argent :

- depuis 2001, un enfant atteint de la maladie de Blount a dû effectuer plusieurs séjours en France, en partenariat avec l'Association "Espoir pour un enfant". Elle a à présent les jambes "droites" et marche convenablement. Nous la soutenons du point de vue scolaire. Au cours de l'été 2006, elle a réalisé son dernier voyage pour d'ultimes soins.

- depuis 2003, un enfant atteint d'une tuberculose osseuse et paraplégique a été soigné de sa tuberculose au dispensaire du Docteur Anne-Marie Salomon à Gossi où il se trouve encore. Anne-Marie cherche un moyen de l'envoyer en France pour améliorer encore son état de santé et son niveau scolaire.

- une dame de Yendouma-Dâ atteinte d'une névrite à la jambe a subi un traitement à Bamako. Elle ne souffre pratiquement plus et est à présent satisfaite de son état de santé.

- en 2005, un enfant victime d'une perforation de l'œil a été opéré à Bamako. Il a perdu la vue, mais pas l'œil, ce qui est important dans le contexte local.

- en 2006, une veuve atteinte d'une cataracte grave aux yeux et mère de l'enfant cité ci-dessus, a été opérée en août 2006 du premier œil à Bamako, et a retrouvé l'usage de cet œil. Une seconde opération pour le 2^{ème} œil est prévue dans quelques jours.

- depuis 2006, nous avons pris en charge le traitement médical mensuel d'un homme de Sévaré, chômeur et diabétique et chef d'une petite famille (environ 20 €, soit une petite fortune dans le pays), le temps qu'il trouve du travail.

- Distribution exceptionnelle de mil en cas de disette pour des vieillards nécessiteux : une opération a eu lieu au cours de l'été 2003 suite à la catastrophique récolte de l'automne 2002. Plus de 6 tonnes ont pu être distribuées à des vieillards et aux jeunes enfants dont ils ont parfois la charge. Au total, 468 personnes en ont bénéficié, réparties dans 20 villages du pays Dogon, entre Youga Na et Bamba.

La même opération a été renouvelée en 2005 (invasion acridienne), en incluant en plus 3 villages de la région de Hombori.

En 2006 (récolte médiocre due à la faible pluviométrie), nous avons proposé du mil à la vente et à prix subventionné (c'est-à-dire un peu en dessous du prix du marché ce qui permet de tirer les prix vers le bas) et ceci dans 3 villages du pays : à Garmi au pied de la Main de Fatima, à Bongo, un quartier de Sangha, et à Yendouma-Sogol. Une petite partie de ce mil est prévue pour être gratuitement offerte à des personnes particulièrement nécessiteuses.

- Gestion de budget et suivi de projets pour le compte d'autres associations d'aides (transport de matériel, contrôle de l'utilisation des sommes allouées...)

Evidemment, nous ne nous posons pas en modèle et beaucoup reste à faire. Mais, et vous le verrez en venant sur place, notre petite contribution est loin d'être négligeable pour les villages concernés.

N'hésitez pas au cours de votre voyage à questionner votre guide local afin qu'il vous fasse visiter ces projets et vous explique de manière plus précise la manière dont ils sont réalisés.

Votre contribution sera de 25 € ; elle vous sera facturée à l'inscription, et sera intégralement reversée à L'Harmattan Solidaire.

En fin de saison, un compte-rendu des sommes récoltées et des microprojets réalisés sera établi ; vous le recevrez automatiquement vers septembre 2010.

LE PAYS :

GEOGRAPHIE :

Le Mali est un pays continental, relativement plat, sans ouverture maritime, occupé au Nord par le Sahara, puis par la steppe et la savane Sahélienne plus au sud. D'une superficie de 1.240.190 km², il est traversé d'Ouest en Est par le fleuve Niger, le troisième fleuve d'Afrique par sa longueur.

Il partage des frontières avec la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée Conackry, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Niger et l'Algérie.

LA POPULATION :

Le Mali compte 11,6 millions d'habitants (dont 1,3 million à Bamako, 106.000 à Ségou, 90.000 à Sikasso et 86.000 à Mopti-Sévaré) pour un pays grand comme deux fois et demi la France. La majorité de la population est concentrée le long du fleuve Niger, dans les grandes villes, et au pays Dogon. A la frontière entre le Sahara et l'Afrique de communauté noire, la population du Mali est une véritable mosaïque de peuples (on compte pas moins de 23 ethnies réparties en 4 groupes dont les Mandingues (Bambaras, Malinkés, Dioulas), les Soudaniens (Sarakolés, Songhaïs, Dogons, Bozos), les Voltaïques (Miniankas, Sénoufos, Bobos, Mossis), et les nomades (Peuls, Touaregs, Maures). Des liens historiques très anciens entre les différentes ethnies (qui se traduisent par ce que les maliens nomment "cousinage") règlent les rapports sociaux de manière harmonieuse.

CULTURES ET PATRIMOINES :

Nous sommes bien obligés de parler au pluriel, tant le pays connaît une extrême diversité. Certains ethnologues qui ont séjourné des dizaines d'années dans le pays reconnaissent qu'il leur aurait fallu plusieurs vies pour connaître toute l'étendue des savoirs propres à cette région d'Afrique. Vous le verrez, le continent est un autre monde comparé à notre société occidentale. Nos guides se feront cependant un plaisir de vous donner les clés principales de compréhension de leur pays.

ARTISANAT :

Chaque peuple a le sien. Sont particulièrement reconnus les sculptures en bois, les cotonnades et les bronzes du pays Dogon, la maroquinerie et la bijouterie en argent des Touaregs, les couvertures en laine ou en coton teints des Peuls ou encore des Bambaras...

LE CLIMAT :

Il est complexe, fort varié d'une région à l'autre, et pas toujours identique selon les années ! Ceci étant dit, quelques constantes demeurent : le pays connaît une seule saison sèche d'octobre à mai. De novembre à mars les températures ne sont plus trop chaudes. Dans la journée, le thermomètre affiche alors 30 - 34°C, rarement davantage.

Cependant, les nuits peuvent être fraîches, surtout en décembre et janvier. La moyenne des températures maximales est de 32°C en décembre et de 37°C en mars. De mi-avril à juin, il peut faire très chaud, de jour comme de nuit.

La saison des pluies a lieu de juin à septembre. Elle est accompagnée d'un rafraîchissement important des températures. Contrairement à ce que beaucoup pensent, les pluies ne sont pas quotidiennes, et ne durent pas des jours entiers ! Il s'agit de grosses averses, parfois orageuses, qui ont généralement lieu en fin de journée ou pendant la nuit. Elles ont l'avantage d'amener avec elle une certaine fraîcheur. Le pays se couvre alors d'une splendide toison verte. De juillet à septembre, le thermomètre avoisine le plus souvent 32°C à l'ombre. Il atteint rarement 34°C.

EN QUELQUES CHIFFRES :

Superficie : 1.240.190 km², (France métropolitaine : 543.965 km²).
Population (2003) : 11,6 millions d'habitants.
Population estimée en 2025 : 21,6 millions habitants.
Population urbaine : 26%.
Densité (hab. / km²) : 10,5.
Espérance de vie : 48,5 ans.
Taux de mortalité infantile (2002) (décès survenu avant l'âge d'un an) : 12%.
Fécondité (nombre moyen d'enfants / femme) : 7.
Taux de natalité (2002) : 47,79 pour 1000.
Taux d'alphabétisation : 26,4%.
Croissance démographique annuelle : 3,0%.

source : www.courrierinternational.com

RELIGIONS :

Les musulmans sont majoritaires (94%) mais l'Islam peut être qualifié de "doux", grâce notamment au pacifisme légendaire des maliens et à leur grande tolérance.
Les catholiques présents sont peu nombreux (4%). C'est que les missions évangéliques arrivaient plutôt du Sud et du Golfe de Guinée et n'ont atteint que tardivement le Mali.
Enfin, officiellement, l'animisme ne concerne que 2% mais à vrai dire rares sont les Maliens qui, d'une manière ou d'une autre, n'y font pas référence, souvent en catimini...

LANGUES :

Langue officielle : le français. Elle est largement utilisée dans les administrations. C'est aussi la langue utilisée dans le secteur éducatif (bien que, il y a quelques années, une pédagogie bilingue ait fait son apparition) et dans les grandes villes. En brousse, avec le recul du taux de scolarisation, notamment chez les femmes, son usage est moins répandu.
Autres langues : bambara, poular, sénoufo, soninké, songhaï, dogon, arabe.

POLITIQUE :

Depuis 1991, le Mali est une République parlementaire. Le président est élu pour 5 ans au suffrage universel direct. Son mandat n'est renouvelable qu'une seule fois.
Le Président Amadou Toumani Touré a été élu le 8 juin 2002 et réélu en 2007.
Les députés sont élus pour 5 ans et sont au nombre de 147 membres.
La stabilité politique de ce pays et le respect du droit est souvent cité en exemple dans les institutions internationales.
Divisions administratives : 8 régions (Gao, Kayes, Kidal, Koulikoro, Mopti, Ségou, Sikasso, Tombouctou).

ÉCONOMIE :

Ressource principale : Élevage. Cultures : sorgho, millet (mil) qui le classe au 7^{ème} rang mondial, coton (12^{ème} rang mondial), arachide.
Ressources minières : or (en très forte augmentation depuis la fin des années 90 et qui constitue la 1^{ère} source de revenu des exportations, suivi du coton et des animaux vivants), argent, sel, fer, diamants.
PNB-PPA par habitant (à parité de pouvoir d'achat) : 850 \$ US.
Croissance annuelle : 3,2%.
Indicateur du développement humain (classement mondial) : 174^{ème} sur 177.

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994).

Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

Conditions particulières de vente

INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN-ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.

- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...) LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.